


Draguignan, le 15 janvier 2020

Monsieur le Maire
Hôtel de ville
Place de la Liberté – BP25
83 210 LA FARLEDE

Service : Foncier Aménagement Territoires
Dossier suivi par : Emmanuelle LAN
Nos Ref : FI/EA/EL/FA/MA
Visa Cheffe de service : 
Visa Direction :



Objet : PLU - projet d'arrêt

Monsieur le Maire,

Comme l'atteste le timbre d'enregistrement de notre Compagnie, nous avons reçu le 14 janvier 2020, le dossier concernant le projet arrêté du PLU de votre commune en qualité de Personne Publique Associée.

C'est donc à partir de cette date que nous avons fait courir le délai de trois mois réglementaire, au titre de l'article L.123-9 du Code de l'Urbanisme, nous étant impartis pour vous faire connaître notre avis sur ce projet, fixant ainsi la date limite pour ce qui concerne la Chambre Départementale d'Agriculture du Var au 14 avril 2020.

Par ailleurs, nous avons bien reçu le CD-ROM comportant l'ensemble des pièces concernant le PLU de votre commune, toutefois, pour des questions de lisibilité des documents, nous vous saurions gré de bien vouloir nous adresser les documents graphiques en format papier A0 ou sous format SIG.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Siège Social
11, rue Pierre Clément - CS 40203
83006 DRAGUIGNAN Cedex
Tél. : 04 94 50 54 50
Fax : 04 94 50 54 51
Mél : contact@var.chambagri.fr

Antenne de VIDAUBAN
70, avenue du Président Wilson
83550 VIDAUBAN
Tél. : 04 94 99 74 00
Fax : 04 94 99 73 99
Mél : vidauban@var.chambagri.fr

Antenne de HYERES
727, avenue Alfred Décugis
83400 HYERES
Tél. : 04 94 12 32 82
Fax : 04 94 12 32 80
Mél : hyeres@var.chambagri.fr

Fabienne JOLY,
Présidente
de la Chambre d'Agriculture du Var

